



Comprendre le blocus contre le Venezuela : les faits

Deuxième partie

Par [Romain Migus](#)

Mondialisation.ca, 30 novembre 2018

[Venezuela en Vivo](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Loi et Justice](#)

La chronologie qui suit nous permet de répondre à trois questions essentielles pour comprendre le blocus contre le Venezuela : « Qui impose le blocus ? A qui l'imposent-il ? Et pourquoi ? » (1).

A la lecture des mesures prises, la réponse à la première question saute aux yeux : ce sont les Etats-Unis, suivit par leurs vassaux latino-américains ou européens. Les faits parlent d'eux-mêmes. Cela se passe de commentaires ou d'interprétations douteuses.

La réponse à la deuxième question coule aussi de source. Alors que certains commentateurs s'évertuent à relayer les éléments de langage de l'administration étatsunienne faisant croire qu'il ne s'agit que de sanctions ciblées sur des personnes, la lecture de ce document nous amène à une conclusion logique. C'est bien le Peuple vénézuélien tout entier qui est visé. Ce qui est d'ailleurs explicitement revendiqué par le pouvoir des Etats-Unis

C'est d'ailleurs pourquoi nous ne mentionnons pas les sanctions contre des membres de l'Etat vénézuélien (sauf dans le secteur de l'alimentation). Démarré en 2008, ces sanctions individuelles touchent aujourd'hui 51 citoyens vénézuéliens.

Quand à la réponse à la dernière question, elle est la conséquence de la deuxième. Il y a d'abord une réponse en terme géopolitique. Le Venezuela dispose des premières réserves de pétrole au monde, des quatrièmes réserves d'or, son sous-sol regorge de minerais (coltan, thorium, bauxite, fer) et c'est un pays riche en eau douce, en gaz et en diamants. Nous comprenons que cela ouvre l'appétit de certains prédateurs.

Mais pourquoi donc vouloir affamer et martyriser un Peuple dans son ensemble ? Tout simplement parce que ce Peuple de combattants refuse systématiquement depuis 1998 de voir sa souveraineté piétinée par un empire aux services des transnationales. Et ce Peuple à la tête dure a déjà résisté à plusieurs tentatives pour le faire revenir dans le droit chemin des intérêts des dominants.

Le peuple vénézuélien a non seulement démontré qu'une autre voie était possible face au néolibéralisme, mais il a donné des leçons de résistance à bien d'autres peuples de par le monde. C'est donc lui qui doit désormais payer cet affront.

Aux opinions politiciennes biaisées, il faut systématiquement opposer les faits. Toutes discussions ou débats sur le pays caribéen doit nécessairement passer par une analyse des mesures de rétorsion contre l'économie du Venezuela.

Après, seulement après, on peut parler de l'effectivité ou pas des politiques du gouvernement, des options économiques, ou des conséquences sociales de la situation actuelle.

Voici donc une chronologie sommaire des attaques financières, bancaires et économiques contre la Révolution Bolivarienne. Elle ne prend pas en compte les autres dimensions de la guerre hybride menée contre le Venezuela tels que les fronts diplomatique, militaire, médiatique, juridique ou institutionnel.

Avant de parler de l'économie, parlons du blocus.

14 avril 2013 : Nicolas Maduro est élu président de la République Bolivarienne du Venezuela avec 50,61% des voix. Son principal opposant, Henrique Capriles Radonski ne reconnaît pas sa défaite, et appelle ses partisans à prendre la rue. Bilan : 11 chavistes assassinés, 65 blessés.

12 février 2014 - mai 2014 : L'opposition tente de renverser le président par la force. Bilan : 42 morts. 850 blessés. Face à l'échec de ce coup d'Etat et considérant les déroutes électorales, une stratégie économique et financière va être mis en place pour étrangler la population du Venezuela et la retourner contre le gouvernement de la Révolution Bolivarienne.

Décembre 2014: Le Congrès des Etats-Unis approuve la loi 113-278 intitulée « Loi publique de défense des droits de l'Homme et de la Société Civile au Venezuela ». Cet instrument juridique dicte la ligne d'action politique du gouvernement de Etats-Unis et de ses vassales contre le Venezuela. La loi 113-278 établit la possibilité de prendre des mesures unilatérales coercitives contre le Venezuela dans les domaines économiques, financiers et commerciales. De plus, elle stipule de « travailler » dans ce sens avec ses partenaires membres de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et de l'Union Européenne.

08/03/2015 : Le président des Etats-Unis, Barack Obama, signe l'Ordre exécutif 13692 (le « décret Obama »). Ce dernier se base sur la Loi des Pouvoirs Economiques en situation d'Urgence Nationale, sur la loi d'Urgence Nationale et sur la Loi 113-278 pour déclarer le Venezuela « une menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique extérieure des Etats-Unis ». Ce décret va permettre l'élaboration légale des attaques économiques que subit le Venezuela depuis cette date.

Avril 2016 : Le blocus financier commence. A partir de cette date, les institutions vénézuéliennes titulaires de compte bancaires à l'étranger se voient stipuler des restrictions pour la réalisation de paiement en dollars.

Mai 2016 : La Banque Commerzbank (Allemagne) ferme les comptes de plusieurs institutions vénézuéliennes dont ceux des banques publiques vénézuéliennes et ceux de Pdvsa, l'entreprise pétrolière.

Juillet 2016 : La banque étatsunienne Citibank interdit à son réseau d'intermédiaires bancaires d'opérer des transactions avec les institutions vénézuéliennes, dont la Banque Centrale du Venezuela.

Août 2016 : La fermeture unilatérale des comptes d'intermédiaire bancaire oblige le Venezuela à opérer à partir d'autres monnaies alors que la plupart des devises obtenues par la vente de Pétrole sont en dollars. Le pays subit de grosses pertes dues aux nouveaux

coûts de transaction, de change et de cout opératifs.

Août 2016 (bis) : La Banque Novo Banco (Portugal) informe l'Etat vénézuélien qu'elle ne réalisera plus d'opération en dollars avec des banques ou des institutions vénézuéliennes, à cause de la pression exercée par ses intermédiaires bancaires.

Juillet 2017 : L'entreprise Delaware (qui gère des portefeuilles de titres de Pdvsa) informe Pdvsa que sa banque intermédiaire (PNC Bank) n'acceptera plus de fonds de l'entreprise pétrolière.

Juillet 2017 (bis) : La banque étatsunienne Citybank refuse de recevoir un paiement de l'Etat vénézuélien destiné à l'achat de 300.000 doses d'insuline.

21/08/2017 : La Bank Of China basé au Panama informe le Venezuela, que suite à des pressions reçues de la part du Département du Trésor des USA ainsi que du gouvernement du Panama, elle ne réalisera plus aucune transaction en dollars de ou à destination du Venezuela.

22/08/2017 : Plusieurs banques russes informe le Venezuela de l'impossibilité de réaliser des transactions avec des banques vénézuéliennes en raison de la restriction imposée par les banques intermédiaires des Etats-Unis et de plusieurs pays européens.

23/08/2017 : La banque intermédiaire de l'institution bancaire BDC Shandong stoppe une transaction de la Chine vers le Venezuela d'un montant de 200 millions de dollars. Il faudra plus d'un mois pour que le Venezuela puisse récupérer cette somme d'argent.

24/08/2017 : Donald Trump signe l'ordre exécutif 13808 intitulé « Imposition de sanctions additionnelles à propos de la situation au Venezuela ». Ce décret interdit toute une série de transaction avec l'Etat vénézuélien, et notamment avec Pdvsa, et tout autres entités détenues par l'Etat vénézuélien. Est établie une liste de restriction aux opérations financières :

- L'Etat vénézuélien et Pdvsa sont interdits d'émettre de nouveaux titres de leur dette
- Interdiction de réaliser des transactions sur les titres émis par le gouvernement avant l'entrée en vigueur de ce décret.
- Le versement de dividendes ou de bénéfices au gouvernement du Venezuela de la part d'entités résidant aux USA est interdit. Cela affecte avant tout Citgo, entreprise appartenant à Pdvsa, et qui compte 3 raffineries et 6000 stations d'essence sur le territoire des Etats-Unis.
- L'achat de certains bons du trésor vénézuélien et de la dette vénézuélienne est interdit.

La maison blanche déclare que cet ensemble d'interdiction a « été soigneusement pensé pour refuser à la dictature de Maduro une source non négligeable de financement »

Le décret 13808 vise à systématiser les attaques contre les entreprises publiques et les opérations commerciales et financières de l'Etat vénézuélien afin de déstructurer l'économie du pays. A ce sujet, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis au Venezuela et en Colombie, William Brownfield a déclaré : « La meilleure résolution est de précipiter l'effondrement du gouvernement vénézuélien même si cela implique des mois et des

années de souffrance pour les vénézuéliens».

Août 2017 : Suite à des pressions du Département du Trésor des Etats-Unis, l'entreprise Euroclear, une filiale de la banque américaine JP Morgan, congèle les opérations de transaction sur la dette souveraine du Venezuela. Euroclear retient ainsi, depuis lors, 1 milliard 200 millions de dollars appartenant à la République Bolivarienne du Venezuela.

Août 2017 (bis): La Bank of China de Francfort refuse d'émettre une transaction de 15 millions de dollars, du par le Venezuela à l'entreprise minière Gold Reserve.

05/09/2017 : Le Canada et les Etats-Unis s'associent pour « adopter des mesures économiques contre le Venezuela et contre les personnes qui contribue activement à la situation actuelle dans le pays ».

Octobre 2017 : La Deutsche Bank informe la banque chinoise Citic Bank de la fermeture de ses comptes chez ses intermédiaires bancaires pour avoir accepté des paiements de Pdvsa.

Octobre 2017 (bis): Le Venezuela achète des vaccins et des médicaments à l'Organisation Panaméricaine de la Santé, filiale de l'Organisation Mondiale de la Santé, et donc sous l'égide de l'ONU.

En vertu de l'extraterritorialité des lois états-uniennes, la banque suisse UBS rejettera le paiement, provoquant un retard de 4 mois dans la livraison des vaccins et déstructurant complètement le système public de vaccination gratuite du ministère de la santé vénézuélien.

03/11/2017 : Le président Maduro annonce que le Venezuela a remboursé plus de 74 milliards de dollars à ses créanciers sur les quatre dernières années. Malgré cela, les agences de notations font augmenter le risque-pays du Venezuela, rendant plus difficile l'obtention de crédits sur les marchés financiers.

09/11/2017 : EEUU sanctionne un groupe de fonctionnaires vénézuéliens au motif de « piétiner la démocratie et administrer les programmes gouvernementaux corrompus de distribution d'aliments ». Les fonctionnaires responsables de l'importation d'aliments dans le pays ne peuvent plus signer d'accord commerciaux favorisant la politique alimentaire du gouvernement.

13/11/2017 : L'Union européenne interdit la vente de matériel de défense ou de sécurité intérieur au Venezuela.

14/11/2017 : L'agence de notation Standard and Poor's déclare un « défaut partielle » du Venezuela malgré les paiements réguliers de la dette par le Venezuela.

15/11/2017 : La Deutsche Bank, principal intermédiaire de la Banque Centrale du Venezuela ferme définitivement les comptes de cette institution, mettant en danger toutes ses opérations bancaires.

Novembre 2017 : Le Venezuela achète des médicaments anti-malaria (primaquine et cloroquine) au laboratoire colombien BSN Medical. Le gouvernement de Colombie empêche la livraison sans aucune justification.

Novembre 2017 (bis): Les transnationales pharmaceutiques Baster, Abbot, et Pfizer

refusent d'émettre des certificats d'exportation à destination du Venezuela, rendant impossible l'achat de médicaments produits par ces entreprises, notamment dans le domaine oncologique.

Novembre 2017 (ter): Les banques intermédiaires refusent plusieurs transactions du Venezuela à hauteur de 39 millions de dollars. Cette somme était destinée à 23 opérations d'achats alimentaires pour les fêtes de fin d'année.

29/01/2018 : Le département du Trésor des Etats-Unis affirme « la campagne de pression contre le Venezuela porte ses fruits. Les sanctions financières que nous avons imposé ont obligé le gouvernement de ce pays à commencer à entrer en défaut de paiement, tant pour sa dette souveraine comme pour celle de Pdvsa. Et nous pouvons assister (...) à un effondrement économique total du Venezuela. Donc notre politique fonctionne, notre stratégie fonctionne et nous la maintiendrons. »

12/02/2018 : Le département du Trésor des Etats-Unis élargit les sanctions financières contre le Venezuela et les entreprises vénézuéliennes. La renégociation et la restructuration de la dette vénézuélienne et de celle de Pdvsa émise avant le 25 aout 2017 sont interdites.

Mars 2018 : 15 boxeurs vénézuéliens n'ont pas pu participer aux qualifications pour les Jeux d'Amérique Centrale et des Caraïbes 2018 parce qu'ils n'ont pas pu arriver à un accord avec les agences qui ont mis diverses limites parmi lesquelles le prix du billet qui est passé de 300 à 2 100 dollars par personne quand l'entreprise a appris qu'il s'agissait du transport de la Fédération Vénézuélienne de Boxe.

Lorsque, ensuite, une compagnie privée a proposé un vol charter pour transporter l'équipe, la Colombie et le Panamá n'ont pas autorisé le survol de leurs espaces aériens et le Mexique a fait la même chose.

02/03/2018 : Les Etats-Unis renouvellent, pour un an, les décrets 13692 (Obama) et 13808 (Trump). Le décret 13808 impose six nouvelles mesures coercitives pour attaquer la stabilité financière du Venezuela. Le Bureau des Crimes Financiers des Etats-Unis (FinCEN) alerte les institutions financières mondiales que les transactions avec des entités publiques vénézuéliennes sont suspectées de corruption. Cette accusation sans fondement ni preuve a pour conséquence de freiner le paiement à des entreprises d'alimentation et à des laboratoires pharmaceutiques, rendant difficile l'importation de ces biens. De même, cela aura pour conséquence le gel d'1 milliard 650 millions de dollars appartenant à l'Etat vénézuélien.

19/03/2018 : Le président Trump signe l'ordre exécutif 13827 qui interdit à tout citoyens et institutions d'effectuer des transactions financières avec la cryptomonnaie vénézuélienne « Petro » avant même que celle-ci puisse se négocier sur les marchés de cryptomonnaie. Cette décision est la première du genre dans la courte histoire des cryptomonnaies.

27/03/2018 : Le gouvernement du Panama publie une liste de seize entreprises vénézuélienne suspectées sans preuve de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

19/04/2018 : Steven Mnuchin, le secrétaire au Trésor des USA se réunit avec des représentants d'Allemagne, d'Argentine, du Brésil, du Canada, de Colombie, d'Espagne, de France, du Guatemala, d'Italie, du Japon, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, et

du Royaume Uni pour leur demander des « actions concrètes afin de restreindre la capacité des fonctionnaires vénézuéliens corrompus et de leurs réseaux de soutien ». Il affirmera que le Président Nicolas Maduro ne possède aucune légitimité pour demander des crédits au nom de son pays. L'objectif est d'assécher financièrement le Venezuela.

Mai 2018 : 9 millions de dollars de l'Etat vénézuélien sont congelés. Ils étaient destinés au traitement de la dialyse. 20.000 patients en seront privés.

Mai 2018 (bis) : La banque italienne Intensa Sanpaolo bloque l'argent destiné à la mise en place du pavillon du Venezuela à la XVI^e Biennale d'Architecture de Venise.

21/05/2018 : En raison de la réélection de Nicolas Maduro à la présidence, Donald Trump renforce les sanctions. Il sera désormais interdit à tous citoyens et entreprises des Etats-Unis d'acquérir des propriétés appartenant au gouvernement du Venezuela sur le territoire des Etats-Unis.

25/06/2018 : Le Conseil européen adopte la décision 2018/901 sanctionnant des membres de l'administration vénézuélienne dont ceux opérant dans le secteur de l'alimentation. Cette mesure fait écho à celle prise un an plus tôt par les Etats-Unis (le 9 novembre 2017) afin de rendre impossible l'achat d'aliments par le gouvernement vénézuélien.

01/11/2018 : Le président Trump signe un nouveau décret autorisant le Département du Trésor à confisquer des propriétés à des opérateurs du secteur aurifère au Venezuela, sans que des accusations pénales ou civiles soient nécessaires. Le but recherché est d'empêcher la récupération par l'Etat vénézuélien du bassin minier de l'Orénoque, 4^e réserve d'or au monde.

Le Secrétaire adjoint du Trésor des Etats Unis, Marshall Billingslea dans un cynisme absolu, déclarera à ce sujet : « Nous devrions manifester plus d'indignation face aux dommages infligés à l'environnement et aux populations indigènes ».

Romain Migus

09/11/2018 : La Banque Centrale du Royaume Uni refuse de restituer au Venezuela 14 tonnes d'or appartenant à ce pays. Il s'agit ni plus ni moins d'une spoliation d'une valeur de 550 millions de dollars.

Voilà, maintenant on peut parler du Venezuela et confronter les points de vue.

Note :

(1) J'emprunte ces questions pour leur grande pertinence à Carlos Mendez Tovar, écrivain vénézuélien, interviewé par Viktor Dedaj au sujet du blocus contre....Cuba.

Voir Viktor Dedaj, « Sin Embargo - Paroles cubaines contre le blocus », *LeGrandSoir*, disponible sur https://www.legrandsoir.info/IMG/pdf/sin_embargo_paroles_cubaines_viktor_dedaj.pdf

Articles Par : [Romain Migus](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca